



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

n°urgence:
05 58 09 74 11
ou
06 18 39 37 82

EN CAS DE TEMPÊTE



- Conservez votre calme
- Fixer et consolidez au sol tout matériel (caravanes, auvents, ustensiles...)
- Démontez toutes les installations aériennes
- Demandez au gestionnaire où se trouve l'abri le plus sûr
- Coupez gaz et électricité
- Renseignez-vous, dès maintenant, auprès du gestionnaire du plan d'évacuation du terrain de camping
- Dirigez l'évacuation de votre famille en utilisant l'itinéraire qui vous sera indiqué par le gestionnaire du camping

En cas d'évacuation suivre:



Point de rassemblement pour préparer une éventuelle évacuation

Numéros d'urgences

Camping Les Près Verts:
05 58 09 74 11 Port. :06 18 39 37 82



EN CAS D'INONDATION



En cas d'annonce par la mairie, les services de sécurité d'une montée des eaux due aux pluies torrentielles, il risque de se produire, bien que peu probable, une inondation plus ou moins rapide d'une partie ou de l'ensemble du terrain de camping.

Le délai d'alerte est suffisamment long pour que tous les campeurs soient avisés de la montée des eaux. Tous les campeurs sont avisés de cette information par haut-parleur.

En pareille circonstance, gardez votre calme et suivez scrupuleusement les consignes.

- Mettez-vous hors de danger en gagnant au plus vite les hauteurs les plus proches ou le point de regroupement indiqué sur le plan ci-joint.

NÉ PAS REVENIR SUR VOS PAS

- Signalez votre présence si vous êtes isolé pour être repéré par les équipes de secours.

Gardez votre calme

- Prenez vos papiers d'identité en vous dirigeant vers les issues de secours fléchées.

Dirigez l'évacuation de votre famille en utilisant l'itinéraire qui vous sera indiqué par le gestionnaire du camping.

CONTRE L'INCENDIE



POUR ÉVITER LE FEU

- Ne fumez pas dans les endroits où l'interdiction est affichée
- Méfiez-vous des produits inflammables
- N'apportez aucune modification aux appareils de chauffage, d'éclairage, aux installations électriques
- N'employez pas des foyers à feux ouverts : barbecues et feux nus sont interdits sauf sur les aires spécialement destinées à cet effet;

POUR FACILITER L'ACTION DES SECOURS

- Reconnaissez les sorties et les cheminements qui y conduisent
- Connaissez et respectez les appareils d'extinction
- Laissez toujours libres les sorties
- N'encombrez pas leurs approches
- Ne garez pas votre véhicule sur les voies où doivent passer les véhicules de sapeurs-pompiers
- Stationnez votre caravane dans le sens du départ

EN CAS D'INCENDIE

- Gardez votre calme
- Coupez les compteurs d'énergie (gaz, électricité)
- Efforcez-vous d'éteindre le feu en utilisant les moyens les plus appropriés en attaquant les flammes par le bas
- Prévenez ou faites prévenir la Direction et les sapeurs-pompiers
- Dirigez l'évacuation de votre famille en utilisant l'itinéraire qui vous sera indiqué par le gestionnaire du camping
- En cas d'audition du signal d'alarme, évacuez la zone sinistrée.